



LES CONTRATS D'ENTRETIEN ET DE RÉPARATION MAN **CAMIONS NEUFS**

Optimisez la disponibilité de vos véhicules
tout en sécurisant vos coûts d'entretien.



L'EFFICIENCE DU SERVICE

Ce guide des contrats d'entretien et de réparation traduit l'engagement des 110 points de service MAN pour vous aider à disposer de vos véhicules tout en maîtrisant leurs coûts d'exploitation. Il est la preuve de la relation de confiance que nous souhaitons construire avec vous.

Il illustre également l'énergie que notre marque déploie vers un seul objectif : votre satisfaction.

L'ensemble du réseau MAN se tient à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

À très bientôt dans votre point de service MAN.

Votre Conseiller service MAN.



SOMMAIRE

- P. 04 Les contrats d'entretien et de réparation MAN
- P. 06 Tout le détail en un seul coup d'œil
- P. 07 Le contrat ComfortOil
- P. 08 Le contrat Comfort
- P. 09 Le contrat ComfortPlus
- P. 10 Le contrat ComfortSuper
- P. 12 Le contrat Fleet
- P. 13 Récapitulatif des contrats d'entretien et de réparation - Véhicules thermiques
- P. 14 Le contrat ComfortSuper - eTruck
- P. 17 Liste des exclusions
- P. 18 Les options disponibles pour plus de tranquillité



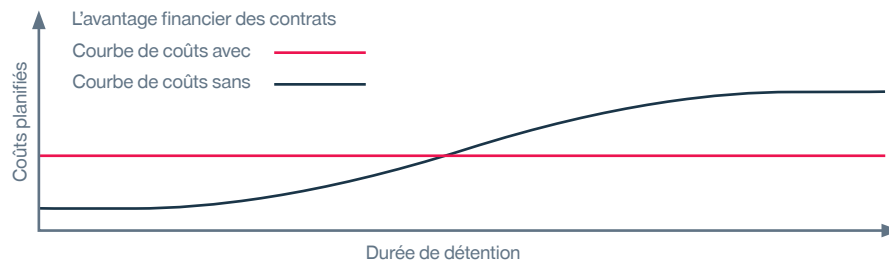
LES CONTRATS D'ENTRETIEN ET DE RÉPARATION MAN.

Conçus pour maximiser la disponibilité de vos véhicules, tout en sécurisant vos coûts d'entretien.

Pour vous permettre de vous consacrer à ce qui vous importe le plus, transporter, MAN a développé pour vous une gamme de contrats d'entretien et de réparation à forte valeur ajoutée. Déclinés en cinq offres, ils sont personnalisables en fonction de votre activité, du kilométrage annuel de votre véhicule, sur des durées allant de 24 à 96 mois.

Trois bonnes raisons d'opter pour un contrat d'entretien et de réparation MAN.

- Bénéficiez d'un véhicule en parfait état.
Chaque contrat est accompagné d'un plan d'entretien. Le respect de ce dernier et le suivi des préconisations constructeur évitent les immobilisations trop longues de vos véhicules, leur garantissant ainsi une disponibilité et une efficacité maximales.
- Maîtrisez des coûts connus à l'avance.



- Profitez des préconisations constructeur et pièces d'origine MAN.
Vos véhicules sont entretenus par des experts MAN qui appliquent les préconisations constructeur et utilisent les pièces d'origine MAN.
La complexité croissante des véhicules liée aux technologies de la norme Euro 6 rend indispensable une expertise en atelier. Pour cela, nous répondons présents à vos côtés.

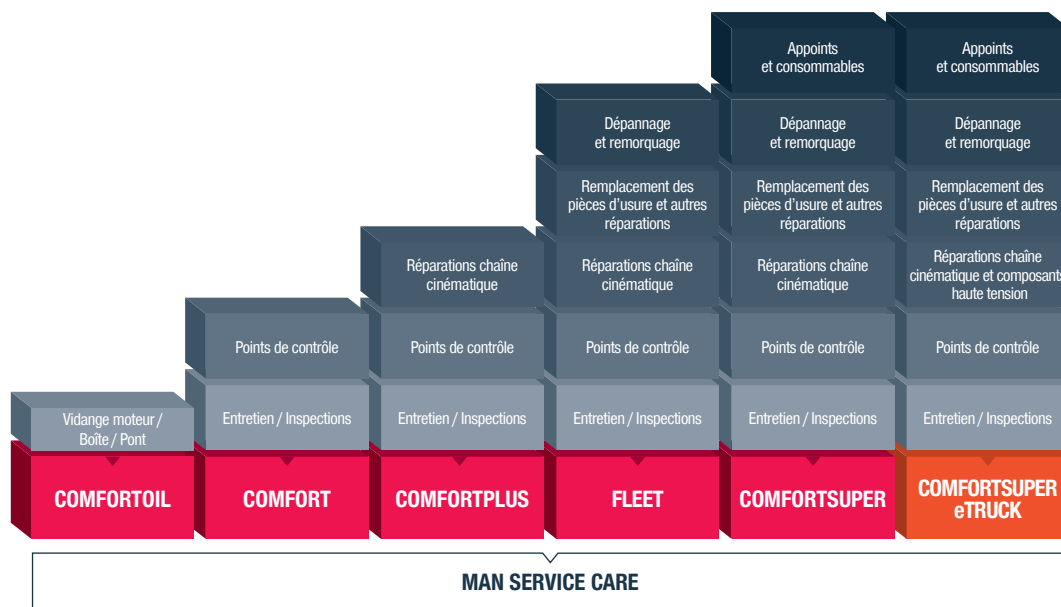




TOUT LE DÉTAIL EN UN SEUL COUP D'ŒIL.

Cinq solutions sur mesure en fonction de vos besoins.

Les équipes MAN sont à votre disposition pour vous accompagner dans le choix du contrat qui correspond au mieux à votre activité.



Grâce à une gestion numérique de l'entretien et des réparations, à une planification prévisionnelle et à un regroupement intelligent des besoins de maintenance, MAN ServiceCare vous aide à garantir une disponibilité accrue de votre flotte. MAN ServiceCare vous permet de consulter à tout moment le calendrier des rendez-vous prévus, les composants à entretenir et les déclarations de dommages transmises via l'application MAN Driver depuis la plateforme RIO. En cas de besoin d'entretien arrivant à échéance, le point de service MAN choisi vous contacte proactivement et coordonne le passage à l'atelier.



LE CONTRAT COMFORTOIL.

Les avantages du contrat ComfortOil :

- Sous-traitez la vidange de la chaîne cinématique de vos véhicules.
- Profitez de l'utilisation des pièces et lubrifiants d'origine MAN.



Période de souscription : de 36 à 96 mois



Kilométrage maximum : 1 000 000 km



Facturation au forfait mensuel



Mensualité fixe

MAN Contrat d'entretien ComfortOil :

- Remplacement huile moteur et filtre à huile
- Remplacement huile BV et filtre
- Remplacement huile pont et filtre
- Remplacement du filtre à gasoil
- Réglage des jeux aux soupapes



Toutes autres interventions sont exclues de ce contrat. À titre indicatif, les filtres dessiccateur et habitacle, les appoints, consommables et inspections annuelles sont exclus de ce contrat. Pour plus de détails, merci de vous référer aux conditions générales de vente. Pour préserver la garantie constructeur, vous devez assurer les prestations du plan d'entretien MAN en complément des prestations du contrat ComfortOil. Afin de conserver la longévité de votre moteur, les intervalles d'entretien doivent être respectés selon les préconisations du constructeur.





LE CONTRAT COMFORT.

Le contrat Comfort comprend tous les travaux d'entretien et d'inspection repris dans le programme d'entretien de votre véhicule.

Les avantages du contrat Comfort :

- Confiez l'entretien de vos véhicules.
- Profitez de l'expertise de la marque sur l'entretien et l'utilisation des pièces d'origine MAN.
- Lissez et maîtrisez vos coûts.
- Bénéficiez des points de contrôle pour reprendre la route sereinement.



Période de souscription : de 36 à 96 mois



Kilométrage maximum : 1 000 000 km



Facturation au forfait mensuel

MAN Contrat d'entretien Comfort

1 Entretien (seulement selon l'échéance de l'ordinateur de bord)

Moteur, boîte de vitesses et pont :

- Réglages des jeux aux soupapes
- Remplacement huile moteur et filtre à huile
- Remplacement filtre à GO
- Remplacement huile BV et filtre
- Remplacement huile pont et filtre
- Remplacement filtre dessiccateur

- Remplacement filtre à air moteur
- Entretien du système hydrodrive
- Remplacement liquide de refroidissement et filtre
- Remplacement huile de direction et filtre

Cabine :

- Remplacement filtre habitacle

Électronique :

- Planification des entretiens par ordinateur de bord
- Diagnostic et extraction de la mémoire de défauts
- Afficheur : contrôle du niveau d'huile moteur

2 Points de contrôle

Refroidissement :

- Système de refroidissement et de chauffage
- Radiateur d'eau, échangeur thermique et condenseur de climatisation : contrôle de l'encrassement des lamelles

Moteur, boîte de vitesses et pont :

- Contrôle des courroies
- Contrôle encrassement des radiateurs de refroidissement
- Contrôle étanchéité globale
- Contrôle serrage suspension, roues...

Direction et freinage :

- Contrôle du niveau de liquide
- Contrôle des plaquettes de frein

Contrôle visuel - étanchéité, cheminement, endommagement :

- Alimentation

- Système d'admission/d'échappement/de reconduction des gaz d'échappement

Moteur

- Boîte de vitesses, boîte de transfert, prise de mouvement
- Direction, direction d'essieu trainé (contrôle des soufflets d'étanchéité aux articulations à rotule)

Ponts

- Amortisseurs
- Fusées d'essieu : contrôle du jeu axial
- Contrôle du bon serrage et du blocage de la direction, direction d'essieu trainé, direction d'essieu poussé
- Étriers de ressort : contrôle du couple de serrage
- Contrôle de l'état des coussins d'air
- Arbres de transmission : contrôle du jeu

Batteries :

- Contrôle de la batterie avec outil MAN, graissage des cosses de batterie, contrôle du serrage des cosses



Toutes autres interventions sont exclues de ce contrat. À titre indicatif, les appoints et consommables sont exclus de ce contrat. Pour plus de détails, merci de vous référer aux conditions générales de vente.



LE CONTRAT COMFORTPLUS.

En plus des avantages du contrat Comfort, le contrat ComfortPlus couvre la réparation de la chaîne cinématique.

Ainsi, avec le contrat ComfortPlus :

- Réduisez significativement les risques d'immobilisations prolongées.
- Profitez du savoir-faire du réseau MAN pour les interventions sur des organes clés.
- Optimisez votre budget.



Période de souscription : de 36 à 60/72 mois



Kilométrage maximum : 1 000 000 km



Facturation au forfait mensuel

MAN Contrat d'entretien ComfortPlus

1 Entretien (seulement selon l'échéance de l'ordinateur de bord)

2 Points de contrôle

3 Réparations chaîne cinématique

Moteur :

- Bloc moteur, chemises cylindres, carter moteur avec pignons
- Culasse, soupapes, guides, joint de culasse
- Embiellage - Dont vilebrequin, paliers de vilebrequin, bielles, pistons et segments, amortisseur de vibration, engrenages d'équilibrage, couronne dentée volant moteur
- Distribution moteur, arbre à cames et ses paliers, entraînement, poussoirs, tiges de culbuteurs, culbuteurs et paliers
- Système d'injection, pompe à injection, entraînement de pompe à injection, conduite de pression, injecteurs
- Appareil de commande EDC (boîtier électronique gestion moteur)
- Turbocompresseur - Inclus turbines, conduites d'huile
- Collecteur d'admission et d'échappement - Inclus goujons et vis
- Système de refroidissement, pompe à eau, ventilateur / palier de ventilateur - Inclus Pritarder
- Lubrification moteur, pompe à huile, entraînement de pompe à huile, radiateur d'huile, conduites d'huile

Boîte de vitesses mécanique et robotisée :

- Carter de boîte - Inclus couvercle de carter
- Arbres, paliers, pignons, synchronisation, bride d'entraînement
- Doubleur de gamme, carter, pignons, arbres, synchronisation

- Groupe relais, carter, train planétaire, paliers, synchronisation
- Mécanisme de commande dans les doubleurs de gamme et groupes-relais de boîte de vitesses, arbre de commande, fourchette de sélection, triangles de changement de vitesse, fourchettes de commande y compris coulisseaux, blocages
- Prise de mouvement (montée usine) - Inclus carter, pignons, arbres et paliers, manchon de commande, fourchette de commande, coulisseaux, joints
- Système de lubrification boîte de vitesses - Inclus pompe à huile, radiateur d'huile
- Ralentisseur hydraulique, carter, turbo-roues, paliers, pompe
- Appareil de commande AS-Tronic

Pont :

- Carter d'essieu, couronne de différentiel et pignon d'attaque y compris le palier, boîtier de différentiel avec pignons et arbres, blocages de différentiel avec fourchette de commande et cylindre pneumatique, arbres d'entraînement, palier d'entraînement direct, brides d'entraînement, pompes à huile
- Réducteurs planétaires, carter, train planétaire, paliers et couvercle
- Différentiel intermédiaire, carter, paliers de différentiel

Dépannage :

- Le dépannage est pris en charge en cas de panne sur la chaîne cinématique (hors remorquage)



Toutes autres interventions sont exclues de ce contrat. À titre indicatif, les appoints et consommables sont exclus de ce contrat. Pour plus de détails, merci de vous référer aux conditions générales de vente.



LE CONTRAT COMFORTSUPER.

Ce contrat comprend tous les travaux d'entretien et de réparation à effectuer dans le cadre de l'entretien périodique, les réparations de pièces d'usure et les interventions concernant le véhicule MAN.

En plus des avantages des contrats Comfort et ComfortPlus, le contrat ComfortSuper représente:

- Une maîtrise complète des coûts d'entretien du véhicule.
- Une valorisation de votre capital véhicule pour sa revente.
- Une solution globale clé en main.
- Une visibilité sur le long terme.



Période de souscription : de 36 à 96 mois



Kilométrage maximum : 1 000 000 km



Facturation au forfait mensuel ou au kilomètre

MAN Contrat d'entretien ComfortSuper

1 Entretien (seulement selon l'échéance de l'ordinateur de bord)		
2 Points de contrôle		
3 Réparations chaîne cinématique		
4 Remplacement des pièces d'usure		
<p>Échappement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tuyau d'échappement et silencieux • Filtre à particules • Système AdBlue® <p>Système d'embrayage complet</p> <p>Électrique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Batterie • Alternateur • Démarreur • Tachygraphe • Instrumentation • MMT (MultiMédiaTruck : autoradio et système de navigation) • Boîtier électrique central • Faisceau de câbles • Moteur des balais d'essuie-glace <p>Freins :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Disques et plaquettes de frein 	<ul style="list-style-type: none"> • Tambours de frein • Vannes de frein • Canalisation de frein • Compresseur • Dessiccateur d'air • Unité de commande ABS/EBS • Vannes de frein ABS/EBS • Capteurs ABS/EBS <p>Suspension des roues et direction :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Porte-fusée • Bagues d'articulation de suspension pneumatique • Boîtier de direction • Bielle de connexion et barre de direction • Supports du pont arrière • Pompe de direction assistée <p>Châssis, ressorts, amortisseurs et roues :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Coussins pneumatiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Electrovalve et valve de nivellement • Conduites d'air • Amortisseurs • Moyeux et roulements de moyeux • Graissage central <p>Cabine et intérieur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Climatiseur • Compresseur du climatiseur • Échangeur thermique • Suspension de la cabine • Siège conducteur • Trappe de pavillon • Serrures de portes • Régulation du chauffage • Mécanisme des commandes de vitres
5 Dépannage et remorquage (couverture européenne)		
6 Consommables (non dus)		
<ul style="list-style-type: none"> • Remplacement des balais d'essuie-glace (un jeu par an), des ampoules et des fusibles 		
7 Appoints		
<ul style="list-style-type: none"> • Huile moteur (25 litres maximum par an et par véhicule) 	<ul style="list-style-type: none"> • Liquide de refroidissement (15 litres maximum par an et par véhicule) 	<ul style="list-style-type: none"> • Lave-glace (40 litres par an et par véhicule)

Toutes autres interventions sont exclues de ce contrat. À titre indicatif, carrosserie, flexibles de remorque, ailes, bavettes et supports, extincteurs sont exclus. Est également exclue toute réparation résultant d'une casse due à un événement extérieur. Pour plus de détails, merci de vous référer aux conditions générales de vente.





LE CONTRAT FLEET.

Grâce au contrat Fleet, vos ateliers peuvent bénéficier de toute la qualité des pièces d'origine MAN.

La solution idéale pour les clients possédant un atelier intégré :

- Réalisez l'entretien dans votre atelier intégré.
- Bénéficiez de toutes les prestations du contrat ComfortSuper, hors appoints et consommables.
- Refacturez les heures de main d'œuvre de votre atelier intégré à MAN Truck & Bus France selon des barèmes connus à l'avance.
- Formez vos équipes aux techniques d'entretien constructeur et faites monter en compétences vos collaborateurs.
- Bénéficiez, en option, de l'outil de diagnostic MAN pour plus d'autonomie.
- Sous-traitez, en cas de surcharge, votre entretien au point de service MAN référent, sans surcoût.



Période de souscription : de 36 à 96 mois



Kilométrage maximum : 1 000 000 km



RÉCAPITULATIF DES CONTRATS D'ENTRETIEN ET DE RÉPARATION VÉHICULES THERMIQUES

	ComfortOil	Comfort	ComfortPlus	ComfortSuper	Fleet
Vidange moteur, boîte de vitesses et pont(s) avec remplacement des filtres	•	•	•	•	•
Remplacement de la filtration complète		•	•	•	•
Remplacement du filtre à gasoil	•				
Circuit de refroidissement et direction		•	•	•	•
Réglage des soupapes	•	•	•	•	• (sous conditions : formations et outillages nécessaires)
Points de contrôle		•	•	•	•
Inspection annuelle		•	•	•	•
Appoints et consommables				•	
Dépannage		• (en option)	•	•	•
Remorquage		• (en option)	• (en option)	•	•
Réparations de la chaîne cinématique			•	•	•
Remplacement des pièces d'usure et autres réparations				•	•
Option Mobility		• (en option)	• (en option)	• (en option)	• (en option)

• À réaliser dans un atelier du réseau MAN • À réaliser dans l'atelier intégré du client



LE CONTRAT COMFORTSUPER. eTRUCK



Le passage des moteurs diesel aux véhicules à propulsion purement électrique nécessite un partenaire fiable disposant de compétences et d'expérience, en particulier pendant la phase de démarrage. Étant donné qu'aucune technologie ne peut se passer de réparation ou d'entretien, le contrat d'entretien et de réparation MAN constitue une solution optimale : il protège contre les risques financiers et offre tous les travaux de service et d'inspection. L'entretien de la nouvelle technologie haute tension est ainsi assuré par le réseau après-vente MAN.

MAN Contrat d'entretien ComfortSuper - eTruck

1 Entretien

- Remplacement huile pont
- Remplacement filtre dessiccateur
- Remplacement filtre à air du compresseur d'air
- Remplacement liquide de refroidissement et filtre
- Remplacement huile et filtre du compresseur électrique
- Remplacement huile de direction et filtre
- Remplacement filtre habitable
- Remplacement huile et filtre groupe motopropulseur

2 Points de contrôle

Refroidissement :

- Système de refroidissement et de chauffage
- Radiateur d'eau, échangeur thermique et condenseur de climatisation : contrôle de l'encrassement des lamelles

Groupe motopropulseur :

- Contrôle encrassement des radiateurs de refroidissement
- Contrôle étanchéité globale
- Contrôle serrage suspension, roues...

Direction et freinage :

- Contrôle du niveau de liquide
- Contrôle des plaquettes de frein

Contrôle visuel - étanchéité, cheminement, endommagement :

- Alimentation : boîte de vitesses, prise de mouvement
- Direction, direction d'essieu trainé (contrôle des soufflets d'étanchéité aux articulations à rotule)
- Ponts
- Amortisseurs
- Fusées d'essieu : contrôle du jeu axial
- Contrôle du bon serrage et du blocage de la direction, direction d'essieu trainé, direction d'essieu poussé

Étriers de ressort : contrôle du couple de serrage

- Contrôle de l'état des coussins d'air
- Arbres de transmission : contrôle du jeu

Batteries :

- Contrôle de la batterie avec outil MAN, graissage des cosses de batterie, contrôle du serrage des cosses

3 Réparations chaîne cinématique et composants haute tension⁽¹⁾⁽²⁾

Groupe motopropulseur :

- Batterie haute tension
- Transformateur de tension
- Moteur électrique de propulsion
- Boîte de vitesses
- Prise de mouvement
- Onduleur
- Distributeur haute tension
- Distributeur électrique de prise de mouvement
- Ports de recharge
- Compresseur d'air électrique
- Chauffage électrique
- Compresseur de climatisation

Pont :

- Carter d'essieu, couronne de différentiel et pignon d'attaque y compris le palier, boîtier de différentiel avec pignons et arbres, blocages de différentiel avec fourchette de commande et cylindre pneumatique, arbres d'entraînement, palier d'entraînement direct, brides d'entraînement

- Réducteurs planétaires, carter, train planétaire, paliers et couvercle
- Différentiel intermédiaire, carter, paliers de différentiel

4 Remplacement des pièces d'usure

Électrique :

- Tachygraphe
- Instrumentation
- MMT (MultiMédiaTruck : autoradio et système de navigation)
- Boîtier électrique central
- Faisceau de câbles
- Moteur des balais d'essuie-glace

Gestion thermique :

- Échangeur thermique cabine
- Unité d'entraînement centrale
- Système de refroidissement de l'unité de recharge MCS [non représenté ici]
- Transformateur (pour réseau de bord 24 V)
- Radiateur avant
- Circuit de la pompe à chaleur ou unité de refroidissement
- Refroidisseur

Freins :

- Disques et plaquettes de frein
- Tambours de frein
- Vannes de frein
- Canalisation de frein
- Dessiccateur d'air
- Unité de commande ABS/EBS
- Vannes de frein ABS/EBS
- Capteurs ABS/EBS

Suspension des roues et direction :

- Porte-fusée
- Bagues d'articulation de suspension pneumatique
- Boîtier de direction
- Bielle de connexion et barre de direction
- Supports du pont arrière
- Pompe électrique de direction assistée

Châssis, ressorts, amortisseurs et roues :

- Coussins pneumatiques
- Electrovalve et valve de nivellement
- Conduites d'air
- Amortisseurs
- Moyeux et roulements de moyeux
- Graissage central

Cabine et intérieur :

- Échangeur thermique
- Suspension de la cabine
- Siège conducteur
- Trappe de pavillon
- Serrures de portes
- Régulation du chauffage
- Mécanisme des commandes de vitres

5 Mobility⁽³⁾

- Dépannage et remorquage
- Véhicule de remplacement / forfait d'indemnisation d'immobilisation

6 Consommables

- Remplacement des balais d'essuie-glace (un jeu par an), des ampoules et des fusibles

7 Appoints

- Liquide de refroidissement (15 litres maximum par an et par véhicule)
- Lave-glace (40 litres par an et par véhicule)

⚠ Toutes autres interventions sont exclues de ce contrat. À titre indicatif, carrosserie, flexibles de remorque, ailes, bavettes et supports, extincteurs sont exclus. Est également exclue toute réparation résultant d'une panne due à un événement extérieur. Pour plus de détails, merci de vous référer aux conditions générales de vente.

⁽¹⁾ Inclusion en cas de souscription à l'extension de garantie TOTALE

⁽²⁾ Inclusion en cas de souscription à l'extension de garantie BATTERIE

⁽³⁾ Inclusion en cas de souscription à la garantie MOBILITÉ





LISTE DES EXCLUSIONS

Les contrats d'entretien et de réparation ne couvrent pas les dommages suivants :

- Causés par accident.
- Qui sont la conséquence de traitements intentionnels ou malveillants.
- Causés par un incendie ou une explosion.
- Causés par un cas de force majeure ou conditions météorologiques.
- Causés par un tiers en tant que carrossier, ou équipementier.
- Causés par la participation à des manifestations sportives, courses automobiles.
- Causés par une utilisation inadéquate, par exemple en surcharge, ou remorqué dans de mauvaises conditions.
- Causés par l'utilisation de fluides et lubrifiants inadéquats (voir prescriptions MAN).
- Causés par la transformation de la structure d'origine du véhicule ou par le montage de pièces ou d'accessoires externes qui ne sont pas des pièces d'origine MAN.
- Causés par toute sorte de manipulation au compteur kilométrique, tachygraphe et compteur d'heures.
- Survenus parce qu'un incident n'a pas été signalé immédiatement et que le véhicule n'a pas été en réparation.
- Causés par le non-respect des consignes données dans le carnet d'entretien, le manuel du conducteur et les directives de carrossage.
- Causés par une non-présentation du véhicule MAN chez un réparateur agréé MAN pour un entretien indiqué au tableau de bord.



Ne sont pas pris en charge :

- Les coûts résultant du non-respect des intervalles de service ou des directives d'entretien.
- Les coûts résultant de l'utilisation de fluides non homologués par MAN ou de la non-utilisation de pièces d'origine MAN.
- Les équipements non montés d'usine.
- Les coûts d'essai, de mesure et de réglage dans le cas où ils ne sont pas liés à un dommage couvert par la garantie.
- Les coûts liés au sinistre, tels que hébergement, téléphone, indemnités de repas, perte de fret, pénalités, perte et détérioration de la marchandise.
- Les coûts liés à des réparations incorrectes dans les ateliers.
- Les coûts pour les huiles et autres fluides, dans la mesure où ils ne sont pas exigés par le dommage lui-même.
- Les coûts, pertes économiques, pertes sur bénéfices lorsque le véhicule concerné est immobilisé.
- Indemnités pour les dommages consécutifs ou les dommages indirects.
- Les coûts de dépose / pose de carrosserie industrielle ou d'équipements non montés d'usine qui empêchent la réalisation des travaux.
- Les coûts d'un véhicule de remplacement ne sont pas couverts.

 Pour plus de détails, merci de vous référer aux conditions générales de vente.





LES OPTIONS DISPONIBLES POUR PLUS DE TRANQUILLITÉ.

En fonction de votre véhicule, des contrats d'entretien et de réparation, et de votre utilisation, il est possible d'ajouter des options supplémentaires à votre contrat (sauf contrat ComfortOil) :

- Visite réglementaire véhicule MAN : passage au contrôle technique et tachygraphe (la préparation au contrôle technique est uniquement comprise dans le contrat ComfortSuper (hors véhicule ADR)).
- Pneumatique : contrôle périodique, remplacement des pneumatiques le cas échéant.
- Hayon : contrôle réglementaire.
- Extincteur : contrôle réglementaire.
- Opérations préventives, exemples : système d'injection, embrayage, nettoyage des radiateurs de refroidissement (chantiers, céréaliers...).
- Entretien des systèmes hydrauliques : vidange d'huile et filtre à huile (suivant préconisation de l'équipementier).
- Entretien des systèmes d'air : vidange d'huile et filtre à huile, courroies (suivant préconisation de l'équipementier).
- Option Mobility : prise en charge d'un véhicule ou indemnisation d'immobilisation.

Spécifiquement pour les contrats Comfort et ComfortPlus :

- Remorquage.
- Appoints.



MAN NE VOUS LAISSE JAMAIS SEUL.

Avec l'option Mobility, profitez d'un véhicule de remplacement en cas d'immobilisation*.

*En cas d'indisponibilité du véhicule de remplacement, une indemnité vous sera attribuée.

MAN Truck & Bus France

ZI 12, avenue du Bois de l'Épine
CP 8005 Courcouronnes - 91008 ÉVRY Cedex
Tél. : 01 69 47 16 00 - Fax : 01 60 77 17 99
www.man.eu

Brochure Les contrats d'entretien et de réparation MAN camions neufs.
Imprimé en France. Textes et illustrations non contractuels.
Sous réserve de modifications dues au progrès technique.
Réalisation :  AGENCIEZEBRA.COM - Mise à jour : novembre 2023

MAN Truck & Bus - Une entreprise du Groupe MAN

